

SOLIDAIRES
FINANCES
PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL

Val-de-Marne

Solidaires Finances Publiques

VAL-DE-MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64, 01-43-99-65-48 ou

01-43-99-37-95

Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 24 septembre 2012

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de services,

Il semblerait que le seul changement soit le nom du Président, la pensée unique mondialiste de nos Énarques demeurant.

Nous ne parlerons pas des dernières lois de finances, qui ne font que complexifier la législation, tout en alourdissant considérablement le travail de gestion et de contrôle des services (auto-liquidation du « bouclier foncier », télécorrection à l'IR...).

Plutôt que d'en tirer les conséquences en matière d'effectifs, la RGPP a été remplacée par des suppressions de postes encore plus importantes !

Pire, la situation des effectifs est telle que cela conduit certains chefs de services à tenter de porter atteinte au droit à congés. Cela, soit par des refus de congés (ne prendre que la moitié des vacances scolaires, sans se préoccuper de la situation de l'agent au regard de la garde de ses enfants), soit par des pratiques de plus en plus restrictives (planning prévisionnel à remplir de plus en plus tôt, refus d'octroyer les congés qui n'y étaient pas inscrits ou obligation de poser les congés a minima deux semaines à l'avance).

A ces nouvelles dégradations de nos conditions de travail, s'ajoutent de nouvelles atteintes au pouvoir d'achat des fonctionnaires : plan de qualification en très net retrait dès cet année (promotions au grade de contrôleur principal ramenées de 21 % à 16 % , soit 200 agents de moins !), tentative de diminuer d'un pour cent le montant de la prime de rendement lors de la généralisation de la mensualisation de son versement...

Quelle sera la prochaine étape ?!? Diminuer la rémunération des fonctionnaires (pour les bas salaires bien sure !!!) ?!?

Nous savons parfaitement que ce qui précède ne relève pas du niveau départemental, mais cela vous permettra de faire remonter la colère des agents (le bureau national de Solidaires Finances Publiques se chargeant des négociations ministérielles).

Pour ce qui est du niveau local, nous vous demandons d'annoncer dès à présent l'orientation qui sera donnée en 2013 pour la DDFiP du Val-de-Marne (déménagements, réformes de structures...) et d'y associer les agents dès à présent.

En effet, la réorganisation du SIP de Villejuif à l'ordre du jour du présent CTL est un nouvel exemple de la tentative de s'adapter - tant bien que mal - aux énièmes suppressions de postes.

L'autre point porte sur le bilan de la campagne de notation. A cette occasion, nous vous rappelons que la « notation à la tête du client » par certains chefs de service est INADMISSIBLE.

Inadmissible en soi, mais également parce que cela constitue une double peine à plus d'un titre :

- sentiment d'injustice ;
- avancement retardé ;
- pénalisant pour la liste d'aptitude et le tableau d'avancement ;
- mutation (...).

Le tout aggravant le mal être au travail. Et ce n'est pas l'hypothétique Tableau de veille sociale - dont on parle souvent mais que personne n'a vu - qui pourrait y apporter une quelconque solution.

En outre, Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que la notation est annuelle. Toute consigne tendant à refuser d'octroyer des majorations à un jeune agent ou visant à instaurer une progressivité de la notation est manifestement ILLEGALE !

Pour finir, nous attendons toujours un démenti concernant la sanction disciplinaire annoncée lors de la convention des cadres A en cas de refus de l'agent de participer à l'entretien de notation.